

REF : PROJET GRACE 003 / RDC / SK / COORA / 09-26

TERMES DE RÉFÉRENCE

Titre du projet	Girl Rights, Access, Choice and Education (GRACE)
Partenaire	KVINNA TILL KVINNA FOUNDATION
Activité	RECRUTEMENT D'UNE MOBILISATRICE DE TERRAIN
Nombre de postes	1
Superviseur direct	Cheffe de Projet
Lieu d'affectation	Territoires d'Uvira, Province du Sud-Kivu, République Démocratique du Congo
Type de contrat	Contrat à durée déterminée (1 an)
Date de prise de fonction	Le 01 octobre 2026



1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans les territoires d'Uvira et de Fizi, dans l'Est de la République Démocratique du Congo, l'accès et le maintien des filles dans le système éducatif demeurent confrontés à de nombreux obstacles d'ordre sécuritaire, social, économique, institutionnel et sanitaire. L'insécurité persistante et les déplacements des populations fragilisent la continuité de l'éducation scolaire, tandis que le harcèlement sexuel, la sextorsion et d'autres formes de violences basées sur le genre en milieu scolaire compromettent la sécurité des filles et leur volonté de fréquenter et/ou de poursuivre leur cursus scolaire. Dans ce contexte, le droit à l'éducation des filles se heurte à des obstacles systémiques : grossesses précoces, normes sociales et de genre discriminatoires, harcèlement sexuels et/ou sextorsion en milieu scolaire, pauvreté, faiblesse de la gouvernance scolaire et insuffisance des infrastructures WASH. Le taux d'achèvement du secondaire pour les filles est moins significatif comparativement à celui des élèves garçons.

En plus de ces différents obstacles, certaines normes sociales et comportements néfastes, la pauvreté, les grossesses précoces ainsi que les difficultés liées à l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement, surtout pendant les périodes menstruelles handicapent la poursuite de la scolarité des filles. En dépit de ces facteurs, il demeure judicieux d'identifier les données fiables et désagrégées pour déterminer l'ampleur des difficultés et autres réalités que traversent les jeunes filles en milieu scolaire ainsi que le niveau de fonctionnement et des moyens mis en œuvre pour la protection et l'appui accordé aux jeunes filles ainsi que la perception des membres de la communauté par rapport à la poursuite de la scolarisation des filles enceintes.

Dans ce cadre, le CEDEJ-GL, bénéficiant de l'appui technique et financier de la fondation Kvinna till kvinna, met en œuvre le projet GRACE (Girls' Rights, Access, Choice & Education) qui vise à contribuer à un accès plus sûr, équitable et continu des filles à l'éducation dans les territoires d'Uvira et de Fizi. Ce projet sera mis en œuvre dans 20 écoles et cherchera à agir simultanément au niveau des écoles, des communautés et des institutions administratives et

[Signature]



politiques (surtout celles de tutelles). Il visera à apporter des réponses aux obstacles qui affectent la fréquentation et le maintien des filles à l'école, notamment toutes les formes de violences basées sur le genre, les grossesses précoces, les normes sociales discriminatoires, la pauvreté, les insuffisances d'eau, d'hygiène et d'assainissement en milieu scolaire. Cela se fera à travers, i) des écoles dotées de systèmes de protection et de mécanismes de signalement fonctionnels et d'une meilleure gestion de l'hygiène menstruelle ; ii) des familles et communautés portant des normes sociales néfastes à la scolarisation des filles ; et iii) des autorités scolaires appliquant les politiques de protection.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet que le CEDEJ-GL souhaite recruter une mobilisatrice communautaire afin d'appuyer l'équipe dans la sensibilisation, la mobilisation et l'accompagnement communautaire.

Elle sera chargée de rapprocher les activités du projet des communautés titulaires de droits, d'organiser et faciliter les séances de sensibilisation, de contribuer à l'identification des bénéficiaires et de remonter régulièrement les informations du terrain à l'équipe du projet.

2. OBJECTIFS DU POSTE

Sous la supervision de la Cheffe de Projet, la mobilisatrice communautaire sera chargée de renforcer l'engagement des communautés en faveur de l'éducation et du maintien des filles à l'école. Elle assure la sensibilisation et la mobilisation des parents, leaders communautaires et autres acteurs locaux, identifiera et suivra les filles à risque d'abandon scolaire, contribuera à la prévention des facteurs d'abandon scolaire par les filles et réfèrera, selon les procédures établies, les situations nécessitant une prise en charge spécialisée. Elle assure également le suivi des activités communautaires et le rapportage régulier à l'équipe du projet.

3. LES RESPONSABILITÉS PRINCIPALES :

La mobilisatrice communautaire aura pour tâche de :

a. Mobilisation et sensibilisation communautaire

- Sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation et du maintien des filles à l'école ;
- Organiser et animer des séances de sensibilisation communautaire sur les droits des filles, prévention des grossesses précoces, importance de l'éducation des filles ;
- Sensibiliser les communautés sur les obstacles nourris par certaines normes sociales et croyances religieuses à l'égard de la scolarisation des filles et à leur maintien à l'école.
- Mobiliser les communautés pour soutenir la scolarisation, l'assiduité et la réussite scolaire des filles.
- Identifier et mobiliser les leaders locaux, associations de parents, autorités administratives et autres acteurs influents.

b. Identification et suivi des filles à risque de décrochage

- Identifier, avec les écoles et les communautés, les filles exposées au risque d'abandon scolaire.
- Effectuer des visites de proximité auprès des filles et de leurs familles.



- Effectuer les visites de proximité auprès des filles à risque et leurs familles pour comprendre les difficultés qu'elles rencontrent ;
- Suivre régulièrement l'assiduité et la situation scolaire des filles ciblées
- Identifier les facteurs qui entravent leur maintien à l'école et les signaler à l'équipe du projet.
- Entretenir des contacts réguliers avec les leaders communautaires et les autorités locales, clubs d'enfant, encadreurs afin d'améliorer leur participation aux activités ;
- Assurer, en collaboration avec les enseignants, un suivi régulier de leur situation des filles à risque d'abandon scolaire ;
- Dialoguer avec les parents/tuteurs afin de comprendre les difficultés rencontrées par les filles.
- Conseiller et sensibiliser les familles sur les conséquences de l'abandon scolaire.
- Encourager les parents à créer un environnement familial favorable aux études des filles.
- Contribuer à la recherche de solutions adaptées avec les parents, l'école et les autres services concernés.
- Orienter les familles vers les services disponibles lorsque les difficultés dépassent son mandat.
- Maintenir une communication régulière avec les écoles à travers un mécanisme d'alerte et de référencement des filles victimes de harcèlement.

c. Prévention et référencement des cas de protection

- Sensibiliser les filles et les communautés sur les risques de violences, d'exploitation, de mariage précoce et d'autres formes de protection.
- Identifier les situations préoccupantes dans les limites de son rôle.
- Référer les cas des filles victimes de harcèlement nécessitant une prise en charge spécialisée vers les services compétents, conformément aux procédures de protection et de référencement du projet.
- Respecter strictement la confidentialité et les principes de sauvegarde/protection de l'enfant.

d. Appuyer le suivi des activités communautaires

- Tenir à jour les outils de suivi des filles accompagnées et des activités communautaires.
- Appuyer la collecte des données communautaires ;
- Renseigner les outils de suivi partagés ;
- Documenter les activités réalisées et les principales difficultés rencontrées et les partager avec le chargé de suivi et la cheffe de projet ;
- Produire des rapports périodiques sur les activités de mobilisation et le suivi des filles.
- Remonter à l'équipe du projet les alertes, contraintes, bonnes pratiques et changements observés dans la communauté.
- Contribuer à la documentation des résultats et des témoignages, dans le respect du consentement et de la confidentialité.

4. PROFIL RECHERCHÉ

La candidate devra remplir les critères suivants :

- Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau graduat/baccalauréat ou équivalent dans l'un des domaines du Développement communautaire ; Sciences sociales Sciences de l'éducation ; Travail social ; Droit ; Santé publique; Genre et développement ; Ou tout autre domaine pertinent.
- Avoir au moins 2 années d'expérience professionnelle dans l'appui à la mise en œuvre de projets humanitaires, de développement ou communautaires ;
- Une expérience dans l'éducation, le genre, les droits des femmes et des filles ou la mobilisation communautaire constitue un atout majeur ;
- Avoir déjà travaillé avec des groupes des jeunes
- Avoir déjà interagi avec les élèves et autorités des établissements scolaires
- De bonnes capacités de communication interpersonnelle ;
- Une excellente capacité d'écoute ;
- De bonnes capacités d'animation et de facilitation ;
- Une bonne connaissance des réalités socioculturelles d'Uvira et/ou Fizi ;
- Une bonne capacité à travailler en équipe ;
- Une capacité à produire des rapports simples et précis ;
- Une expérience de travail dans le contexte des territoires d'Uvira et de Fizi est souhaitable ;
- La maîtrise du français, du kiswahili et d'autres langues locales utilisées dans les territoires d'Uvira et de Fizi constitue un avantage est fortement souhaitée compte tenu du contexte d'intervention.

5. MODALITÉ DE SOUMISSION

Les dossiers des candidates intéressées, seront soumis par **voie numérique via le courrier électronique de CEDEJ-GL (recrutement@cedejglac.org)** ou bien **déposé au bureau CEDEJ-GL sise au N° 34 , AV. du stade, Q.Kimanga c. Kalundu, Uvira, Sud-Kivu RD Congo au plus tard le 27 septembre 2026.**

Le dossier à soumettre devra comprendre :

- Un Curriculum Vitae actualisé (CV) détaillé;
- Une Lettre de motivation adressée à Madame la coordinatrice de CEDEJ-GL ;
- Une copie des diplômes et certificats de travail;
- Une copie de la pièce d'identité



[Signature]

6. MODALITÉ DE SÉLECTION

Les candidatures seront évaluées sur la base des compétences, qualifications, expérience et aptitudes professionnelles, sans discrimination fondée notamment sur l'origine, le handicap, la situation sociale ou tout autre statut protégé ; le processus de recrutement se fera sur la base des critères suivants :

- Analyse et présélection des CV des candidates, seuls les candidates présélectionnées seront contactées
- Test écrit ;
- Entretien individuel ;
- Vérification des références professionnelles ;
- Vérification des diplômes et documents ;
- Sélection finale et notification de la candidate retenue
- Expérience et qualifications de la candidate.
- Qualité des références et travaux antérieurs.
- Coût de la prestation.

7. DURÉE DU PROCESSUS DE RECRUTEMENT

La procédure de recrutement sera réalisée dans un délai maximum de 20 jours à partir de la date de publication de l'offre ; à raison de 10 jours pour le délai de dépôt des candidatures et 5 jours pour l'analyse et présélection des CV des candidates, 5 jours pour la sélection finale et notification du candidate retenue.



Visé par nous BARAKA JUSTIN.
CB/ Emploi et Travail, al
Sous le N° 0036
Localité UVIRA
En date 14/09/2026
Signature [Signature]

Pour le CEDEJ-GL

La coordination

